

AVIVO Neuchâtel

Association de défense et de détente des retraitées et retraités

Votation populaire relative à l'initiative populaire « Mieux vivre à la retraite – Initiative pour une 13^{ème} rente AVS »

Respect et solidarité

Le 3 mars prochain, le peuple se prononcera sur deux initiatives parfaitement antagonistes. L'une construit, l'autre déstabilise. Dans ce contexte, l'AVIVO, fidèle à son histoire parallèle à celle de l'AVS, affirme un OUI clair et net à une 13^{ème} rente AVS et refuse sans ambiguïté l'initiative des Jeunes PLR. Comme l'AVIVO suisse et ses 31 sections et près de 20'000 membres, l'AVIVO Neuchâtel – 4 sections et 1900 membres - s'engagent fermement en faveur d'une 13^{ème} rente AVS et encourage actuels et futurs retraités à faire de même.

Le vibrant appel lancé par l'AVIVO suisse le 23 janvier dernier est à la mesure des besoins de nombre de ses membres en faveur d'une vie digne pour ses membres et tous les retraités de notre pays. L'AVIVO Neuchâtel fait lui aussi écho estimant que nos Aînés, fort d'une vie consacrée au travail et à la famille, méritent d'être soutenus et reconnus pour leur contribution essentielle à la paix sociale de notre pays.

En octobre dernier, à l'annonce de la hausse des primes de l'assurance maladie, l'AVIVO Neuchâtel avait lancé son fameux « La coupe est pleine ». En effet, aujourd'hui, de très nombreux seniors se trouvent dans des situations financières précaires, l'AVS ne suffisant pas à couvrir leurs besoins vitaux, contrairement à la garantie de la Constitution fédérale. En Suisse, près de 300'000 personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Le contexte neuchâtelois se péjore d'année en année, pour les femmes plus particulièrement. Car ces dernières, en âge d'AVS, sont plus affectées par la pauvreté que les hommes. En cause, les conditions de travail souvent précaire et leurs conséquences sur les assurances sociales ainsi que la non prise en compte de tâches de soins non rémunérées. Un tiers des femmes actives ont un salaire mensuel inférieur à Fr. 3'000.-. Une retraitée sur sept dépend des prestations complémentaires.

Aux contradicteurs et autres opposants qui prédisent la ruine de l'AVS et diffusent des arguments erronés, l'AVIVO souligne la solidité des finances de l'AVS. D'ici à 2030, les réserves seront plus que confortables. D'autre part, si, à terme, une modeste augmentation des cotisations s'avérait nécessaire cela signifierait 0.8% répartis à part égale entre employé et employeur. Par ailleurs, au besoin, d'autres pistes sont possibles – taxe sur les transactions

financières, élévation de la contribution de la Confédération, légère augmentation de la TVA... -.

La campagne de l'AVIVO Neuchâtel s'inscrit dans la thématique du pouvoir d'achat, afin de voter et de faire voter OUI à la 13^{ème} rente AVS et NON à l'initiative mensongère « pour une assurance vieillesse sûre et pérenne ».

Neuchâtel, le 8 février 2024

Contacts :

- Claude-Alain Kleiner, 078 924 35 45
- Andrée Schnegg, 032 724 37 61
- Rémy Cosandey, 079 273 45 14
- Denis de la Reussille, 079 248 24 35
- Jämes Vaucher, 032 863 16 12